EVALUATION DES COMPETENCES EN ELECTRICITE

OBJECTIF :
Evaluer les compétences techniques des stagiaires dans les domaines de l'électricité.

MODALITE D'EVALUATION
L'évaluation sera réalisée sur la base de deux épreuves :

La première épreuve sera réalisée à l'aide d'un questionnaire (choix multiple, réponses courtes, étude de cas) et visera l'évaluation des connaissances (savoirs) en électricité. Ce questionnaire sera corrigé immédiatement et donnera lieu à un entretien entre le formateur et le candidat.

La seconde épreuve sera réalisée sous la forme d'une mise en situation pratique sur notre plateforme pédagogique (armoires électriques) et visera l'évaluation des savoir-faire et du savoir-être. Plusieurs mises en situation seront réalisées dans différents environnements. Tout au long de ces travaux pratiques, le candidat sera observé, interrogé, évalué par le formateur.

Epreuves	Compétences évaluées	Nature et description de l'épreuve	Durée indicative
N° 1	Savoirs	QCM	90 min
N° 2	Savoir-faire	Mises en situation pratique	90 min

MOYENS PEDAGOGIQUES :
PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Nous disposition d'une salle de TP équipée de 3 armoires électriques BT de type industriel, d'un tableau électrique de type tertiaire, de deux platines transportables et de deux cellules HT.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU :
Feuille de présences signée par demi-journée. A l'issue de cette évaluation, une attestation de compétences sera remise à l'employeur précisant les compétences validées, les compétences restant à acquérir.

ORGANISATION

Evaluation des compétences en électricité	
Encadrement	Electrotechnicien, formateur électrotechnique
Effectif	1 stagiaire
Durée	0,5 journée (3.5 heures)